

#### Exercice 4

#### Position sociale et choix du conjoint

#### CORRIGE

La parution en 1974 de l'ouvrage d'Alain Girard sur « le choix du conjoint » à partir d'une enquête menée en 1959 montrait la forte proximité sociale des conjoints. Depuis, de nombreux travaux ont abordé la question. Qu'en est-il aujourd'hui ? L'enquête « étude de l'histoire familiale » conduite par l'INSEE en 1999 a permis d'approfondir cette question, et en particulier « les différences entre hommes et femmes dans le choix du conjoint » (Vanderschelden, 2006)<sup>1</sup>.

Q1. « Traduisez » en français les nombres entourés sur la figure 1. De quel(s) type(s) de fréquence relative s'agit-il ?

#### Corrigé

- 2,5 % des couples sont composés d'un homme et d'une femme cadres. Il s'agit d'une fréquence relative élémentaire.
- 45,3 % des femmes en couple sont employées. Il s'agit d'une fréquence relative marginale (ligne).
- 36,3 % des hommes vivant en couple sont ouvriers. Il s'agit d'une fréquence relative marginale (colonne).

Q2. Commentez les informations figurant d'une part dans la colonne « Total » et, d'autre part, dans la ligne « Total » de la figure 1. Quelle information principale peut-on tirer de cette comparaison en matière de choix du conjoint des hommes et des femmes ?

#### Corrigé

La composition sociale des hommes en couple est différente de celle des femmes en couple. Le poids de certaines catégories sociales est en particulier très différent d'un sexe à l'autre. Par exemple, près d'une femme en couple sur deux (45,3 %) est employée (contre 15,3 % chez les hommes, soit trois fois plus de femmes en couple que d'hommes en couple de cette catégorie), tandis que plus du tiers (36,3 %) des hommes en couple est ouvrier (contre 14,3 % parmi les femmes, soit plus du double). Ces différences conduisent nécessairement à une part d'hétérogamie sociale. Ainsi, comme il y a plus de cadres parmi les hommes que parmi les femmes (plus de 2 hommes cadres pour une femme cadre), plus de la moitié des hommes cadres en couple le sont nécessairement avec une femme appartenant à une autre catégorie sociale. La catégorie sociale du conjoint dépend donc en partie du

---

<sup>1</sup> Les données de cet exercice sont tirées d'un article de M. Vanderschelden (2006), « Position sociale et choix du conjoint : des différences marquées entre hommes et femmes », *Données sociales – La société française*, édition 2006, pp. 33-42.

poinds de cette dernière parmi la population des conjoints. Si 100 % des femmes en couple étaient employées, tous les hommes, quelle que soit leur PCS, vivraient avec une femme exerçant un emploi d'employée.

Q3. Complétez les tableaux 2 et 3. Expliquez « en français » votre méthode de calcul.

### Corrigé

Les fréquences relatives des tableaux 2 et 3 sont des fréquences relatives conditionnelles. Le tableau 2 indique la répartition selon la PCS des femmes en couple avec un homme cadre, tandis que le tableau 3 indique la répartition selon la PCS des hommes vivant avec une femme cadre.

Dans le tableau 2, on veut par exemple déterminer, parmi les couples dont l'homme est cadre, la proportion de conjointe agricultrice. D'après la figure 1, on sait que dans 13,1 % des couples, l'homme est cadre. Sur ces 13,1 hommes (pour 100 hommes), 0,1 vit avec une agricultrice, 0,4 avec une indépendante non agricole, 2,5 avec une cadre, etc :

$$13,1 = 0,1 + 0,4 + 2,5 + \dots + 0,9$$

En conséquence, 0,1 représente 0,8 % des 13,1 :

$$\frac{0,1}{13,1} = 0,008 = 0,8 \%$$

Le rapport entre une fréquence élémentaire et une fréquence marginale permet d'obtenir une fréquence conditionnelle :

$$f_{j/i} = \frac{f_{ij}}{f_i}$$

avec :

- $i$  : modalité  $i$  de la variable  $X$  (soit la PCS de l'homme)
- $j$  : modalité de la variable  $Y$  (soit la PCS de la femme)
- $f_{ij}$  : la proportion de couples composés d'un homme appartenant à la catégorie  $i$  de  $X$  et une femme appartenant à la catégorie  $j$  de  $Y$

- $f_i$  : la proportion d'hommes appartenant à la catégorie  $i$  de  $X$  qui vaut :  $f_i = \sum_{j=1}^p f_{ij}$

Application concrète :

$$f_{H \text{ cadres}} = f_{H \text{ cadre, } F \text{ agricultrice}} + f_{H \text{ cadre, } F \text{ indépendante}} + \dots + f_{H \text{ cadre, } F \text{ sans activité pro}}$$

$$\frac{f_{H \text{ cadres}}}{f_{H \text{ cadres}}} = \frac{f_{H \text{ cadre, } F \text{ agricultrice}}}{f_{H \text{ cadres}}} + \frac{f_{H \text{ cadre, } F \text{ indépendante}}}{f_{H \text{ cadres}}} + \dots + \frac{f_{H \text{ cadre, } F \text{ sans activité pro}}}{f_{H \text{ cadres}}}$$

$$1 = \frac{f_{H \text{ cadre, } F \text{ agricultrice}}}{f_{H \text{ cadres}}} + \frac{f_{H \text{ cadre, } F \text{ indépendante}}}{f_{H \text{ cadres}}} + \dots + \frac{f_{H \text{ cadre, } F \text{ sans activité pro}}}{f_{H \text{ cadres}}}$$

$$1 = f_{F \text{ agricultrice}/H \text{ cadre}} + f_{F \text{ indépendante}/H \text{ cadre}} + \dots + f_{F \text{ sans activité pro}/H \text{ cadre}}$$

Ici, parmi les couples dont l'homme est cadre, la proportion de conjointes agricultrices est de 0,8 %. On peut le dire de manière plus élégante : 0,8 % des femmes en couple avec un cadre sont agricultrices.

*Ensemble des résultats du tableau 2*

Tableau 2 : Répartition des hommes cadres en couple selon le groupe social de leur conjointe

<i>Groupe social de la femme</i>	<i>Fréquence relative élémentaire pour 100 (figure 1)</i>	<i>Fréquence conditionnelle</i>
Agriculteur	0,1	0,8%
Indépendant non agricole	0,4	3,1%
<b>Cadre ou profession intellectuelle supérieure</b>	<b>2,5</b>	<b>19,2%</b>
Profession intermédiaire	4,3	33,1%
Employé	4,3	33,1%
Ouvrier	0,5	3,8%
Sans activité professionnelle	0,9	6,9%
<b>Total</b>	<b>13,0</b>	<b>100,0%</b>

La démarche est la même pour les couples dont la femme est cadre.

*Ensemble des résultats du tableau 2*

Tableau 3 : Répartition des femmes cadres en couple selon le groupe social de leur conjoint

<i>Groupe social de l'homme</i>	<i>Fréquence relative élémentaire pour 100 (figure 1)</i>	<i>Fréquence conditionnelle</i>
Agriculteur	0,1	1,9%
Indépendant non agricole	0,5	9,3%
<b>Cadre ou profession intellectuelle supérieure</b>	<b>2,5</b>	<b>46,3%</b>
Profession intermédiaire	1,3	24,1%
Employé	0,4	7,4%
Ouvrier	0,5	9,3%
Sans activité professionnelle	0,1	1,9%
<b>Total</b>	<b>5,4</b>	<b>100,0%</b>

Q4. Proposez un commentaire de quelques lignes sur le choix du conjoint des hommes et des femmes cadres.

#### **Corrigé**

Un homme cadre sur cinq en couple vit avec une femme cadre. En revanche, près d'une femme cadre en couple sur deux (46,3 %) vit avec un homme cadre. Si les hommes cadres sont en proportion moins nombreux que les femmes cadres à vivre avec quelqu'un du même statut social, c'est tout simplement en raison du déséquilibre démographique : il y a plus d'hommes cadres que de femmes cadres. Dans le cas le plus favorable (si 100 % des femmes cadres en couple avaient un conjoint

cadre), moins d'un homme cadre en couple sur deux (41,2 %) pourrait avoir une conjointe cadre (5,4 / 13,1).

Il y a donc un effet structurel. Mais il n'empêche que dans les deux cas, il y a une préférence des cadres, hommes et femmes, pour un conjoint de même catégorie sociale qu'eux. S'il n'y avait pas de lien entre les positions sociales des conjoints, 5,4 % des hommes cadres devraient vivre en couple avec une femme cadre (le poids des cadres dans la population des femmes en union). Or c'est le cas de 19,2 % des hommes cadres. Il y a donc 3,5 fois plus d'unions entre cadres que ce que l'on devrait observer si la position sociale des conjoints n'avait aucun effet sur leur union.

NB : On parvient au même résultat en partant des femmes. S'il n'y avait pas de lien entre la position sociale des conjoints, 13,1 % des femmes cadres devraient vivre avec un homme de même statut social (13,1 % est le poids des cadres dans la population masculine en couple). Or elles sont 46,3 % à avoir un conjoint cadre, soit 3,5 fois plus que dans le cas d'indépendance entre le statut des conjoints (46,3 / 13,1).

Figure 1 - Répartition de l'ensemble des couples selon le groupe social de l'homme et de la femme

en %

Groupe social de l'homme	Groupe social de la femme							Total
	Agricultrice	Indépendante non agricole	Cadre ou profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employée	Ouvrière	Sans activité professionnelle	
Agriculteur	2,9	0,2	0,1	0,4	1,1	0,5	0,5	5,6
Indépendant non agricole	0,2	1,7	0,5	1,5	4,0	1,0	0,8	9,6
Cadre ou profession intellectuelle supérieure	0,1	0,4	2,5	4,3	4,3	0,5	0,9	13,1
Profession intermédiaire	0,1	0,6	1,3	5,6	8,9	1,8	1,0	19,4
Employé	0,2	0,5	0,4	2,4	8,5	1,9	1,3	15,3
Ouvrier	0,6	1,1	0,5	3,4	18,4	8,4	4,0	36,3
Sans activité professionnelle	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,0	0,2	0,6
<b>Total</b>	<b>4,0</b>	<b>4,5</b>	<b>5,4</b>	<b>17,8</b>	<b>45,3</b>	<b>14,3</b>	<b>8,8</b>	<b>100,0</b>

Champ : adultes vivant en ménages ordinaires, en couple en 1999 ou ayant déjà vécu en couple.  
 Source : Insee, enquête étude de l'histoire familiale de 1999.